

Telle est sur cette question la théorie de M. Tisseur, qui n'en est pas une, mais que les gens superficiels ne manqueront pas de qualifier ainsi. Je la recommande aux poètes d'une façon toute particulière.

M. Tisseur donne encore de judicieux préceptes sur l'hiatus, l'enjambement, l'éllision, l'allitération, les vers allemands, anglais, italiens, espagnols.

Le volume se termine par les règles à suivre pour composer la strophe, la ballade, le chant royal, la sextine, dont M. de Gramont a donné de si charmants exemples dans son *Chant du Passé*, la villanelle, le sonnet, la tierce-rime, le pantoum et le ghasel. Ce dernier, d'origine persane, est une sorte de poème « commençant par deux vers sur la même rime et se continuant en faisant tous les vers pairs sur cette rime tous les vers impairs sont blancs » ou non rimés. Cette forme existe dans beaucoup de chansons populaires en France (3).

Je ne saurais assez conseiller la lecture du volume de M. Tisseur. Maîtres et disciples, savants et ignorants ès arts poétiques, y trouveront de clairs principes et de sages observations. L'auteur érudit de ce traité a mené à bien la difficile tâche de réunir en peu de pages les règles compliquées, abstruses et en général trop peu connues de la Prosodie française. C'est de grand cœur qu'il l'en faut remercier.

Pierre de BOUCHAUD.

(3) Cf. *L'histoire de la chanson populaire en France*, ouvrage remarquable de M. Julien Tiersot (chez Plon).

Comme exemple de ghasel, je citerai ces vers d'une chanson que M. d'Indy a recueillie dans le Vivarais :

Là-haut sur la montagne,
Hélas! j'entends pleurer :
Ah! c'est la voix de ma promise,
Je monte pour la consoler.